

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 06 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 36 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnib.-Mixte.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus-Mixte.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 25 — — Omnibus.
5 — 31 — — soir, Omnib.-Mixt.
9 — 57 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnib.-Mixte.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

Les graves questions qui préoccupent les esprits, les événements qui s'accomplissent de tous côtés sur l'ancien continent et sur le nouveau, nous obligent à augmenter le cadre de notre journal. Nous nous empressons de répondre à ce besoin du moment, désireux de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se passe. Nous pourrions également donner plus d'étendue à nos feuilletons, choisis parmi les productions les plus remarquables et les plus convenantes de nos romanciers.

A partir du premier janvier prochain, le journal *l'Écho Saumurois* sera tiré sur format plus grand qu'aujourd'hui sans aucune augmentation de prix.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

S. Exc. le baron André Budberg a eu l'honneur d'être reçu aujourd'hui par l'Empereur, au palais des Tuileries, en audience publique, et de lui remettre les lettres qui l'accréditent auprès de Sa Majesté Impériale en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'empereur de Russie.

L'empereur était entouré de LL. EE. les grands officiers de la couronne et des officiers de la maison de Sa Majesté.

S. Exc. le ministre des affaires étrangères assistait à l'audience.

S. Exc. l'ambassadeur a adressé à l'Empereur le discours suivant :

Sire,

J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté Impériale les lettres qui m'accréditent auprès d'Elle en qualité d'ambassadeur de mon auguste souverain.

En m'appelant à ce poste de confiance, l'Empereur m'a chargé d'être l'interprète de ses sentiments de sincère amitié pour Votre Majesté Impériale.

Heureux de pouvoir m'en rendre l'organe, je ne cesserai de vouer tous mes soins au déve-

loppement des sympathies mutuelles de deux grandes nations dont l'union est basée sur une juste appréciation de leurs intérêts respectifs.

» Permettez-moi d'espérer, Sire, que je saurai rencontrer la haute bienveillance dont Votre Majesté Impériale a déjà daigné m'honorer, et qui me facilitera la tâche de resserrer en toute occasion les rapports heureusement existant entre la France et la Russie. »

L'Empereur a répondu :

« Monsieur l'ambassadeur,

» Je n'ai qu'à me féliciter des rapports qui existent depuis six ans entre l'empereur de Russie et moi. Ils ont d'autant plus de chance de durée qu'ils sont nés d'une sympathie mutuelle et des véritables intérêts des deux empires. En effet, j'ai pu apprécier l'élevation d'esprit, la droiture de cœur de votre souverain, et je lui ai voué une amitié sincère. Votre prédécesseur a tout fait pour en cimenter les liens; aussi nous lui conserverons le meilleur souvenir. Je vous sais animé des mêmes intentions; vous trouverez donc parmi nous l'accueil le plus cordial, et je suis heureux de vous assurer de mon estime particulière. »

S. Exc. l'ambassadeur et les officiers de son ambassade qui l'accompagnaient ont été conduits au palais des Tuileries dans les voitures de la Cour, et reconduits, après l'audience, avec le même cérémonial, à l'hôtel de l'ambassade.

La correspondance Havas nous donne, d'après le télégraphe, le résumé de la séance du 11 décembre, du sénat espagnol.

Le général Prim, répondant aux attaques de M. Billault, déclare qu'il ne rendra pas blessure pour blessure. Il est fâché que le ministre français ait fait l'historique de l'expédition du Mexique sur les documents fournis par M. de Saligny et par l'amiral de Lagravière, en laissant de côté les documents espagnols; il regrette que la France n'ait pas connu la vérité par des documents soumis aux chambres comme en Angleterre

et en Espagne. M. Jules Favre a dit une partie de la vérité. Le général Prim nie que les signataires du traité de Londres aient exprimé l'intention de détruire le gouvernement de Juárez. La preuve en est dans l'harmonie qui a régné pendant deux mois. M. Billault a eu le tort de croire qu'il suffisait d'un souffle pour renverser Juárez.

Il est fait que la monarchie ait de nombreux adhérents au Mexique. Ces adhérents se réduisent à Almonte et à ses rares partisans. Le général Prim fait observer que M. Billault n'a pas attaqué l'Angleterre bien que celle-ci ait, la première, retiré ses troupes. Il dit que M. Billault ne connaît pas la force de l'orgueil espagnol. Il constate que les plénipotentiaires sont arrivés à la Vera-Cruz avec des sentiments différents sur l'exécution du traité de Londres, mais qu'ils n'allaient pas renverser Juárez, puisqu'en lui envoyant une note collective, ils le reconnurent implicitement. Le général Prim trouve injustes, comme le plénipotentiaire anglais, M. Wykes, les réclamations françaises comprises dans l'ultimatum, surtout celles de M. Jecker, et le droit exorbitant de fixer les droits de douanes, *ad libitum*. L'orateur assure que le ministre de France au Mexique n'avait pas d'autres instructions que celles qu'il avait reçues lui-même de M. Collantes. Il nie que les alliés aient perdu du temps, car ils étaient dépourvus, au début, de tout ce qui est indispensable pour faire la guerre: ils n'avaient ni tentes, ni charriots, ni matériel. Le général Prim nie que Juárez ait commis les actes de proscription et les assassinats qu'on lui reproche. Il lit des lettres confidentielles de l'amiral Jurien de Lagravière, d'une date antérieure à la rupture. C'est en reconnaissant chez la France un parti pris de laisser de côté le traité de Londres, qu'il ordonna le embarquement des troupes espagnoles. Le général Prim regrette pour la France que ses soldats soient obligés de marcher en avant malgré la convention de Soledad. Il regrette de n'avoir pas pu avoir un entretien avec l'Empereur. Il se serait efforcé de convaincre Sa Majesté qu'il devait avoir au Mexique une politique libérale

FEUILLETON.

L'HÉRITAGE D'UNE BONNE ACTION.

(Suite.)

Paul ne l'avait pas quittée des yeux depuis qu'elle s'était montrée; quand il la vit tenant son aiguille à la main, bien occupée en apparence de son travail, il prit un siège près d'elle.

— Ne pensez-vous pas un peu, ma chère Felicie, à ce dont nous parlions tout à l'heure? lui demanda-t-il timidement.

— Je vous ai dit ce que je pensais, reprit-elle en affectant de la résolution.

— Vous m'avez parlé de ma mère, continua Paul; mais ma mère ne tient pas à la fortune. Elle dit que jusqu'ici nous n'en avons pas eu besoin pour être heureux; n'êtes-vous pas de son avis, petite sœur?

— Moi! s'écria la jeune fille avec trouble; il ne s'agit pas de moi!

— N'êtes-vous pas de la famille, chère enfant? dit M^{me} Renaud.

— Comment! fit Paul chaleureusement, il ne s'agit pas de vous! Quand on me propose d'ouvrir mon cœur à une autre affection qu'à la vôtre et à celle de ma mère, les seules que j'aie connues jusqu'à présent, croyez-

vous donc qu'il soit bien facile d'occuper un cœur déjà plein? Est-ce que le vôtre pourrait désirer mieux que notre bonne vie à trois? Ne redoutez-vous pas, comme moi, tout ce qui la dérangerait, la changerait?

— Oh! oui! s'écria Felicie en laissant échapper sa pensée.

— Eh bien! voilà pourquoi je ne veux point qu'une autre femme entre ici, reprit le jeune homme avec force. Vous et ma mère serez tout pour moi.

— Mais, que répondrez-vous à votre bienfaiteur?

— Ce que je lui répondrai? dit Paul en s'emparant des mains de la jeune fille, ne l'avez-vous pas deviné, ma chère Felicie? Ne vous ai-je pas dit qu'aucune affection ne me manquait?

La jeune fille pâlit; redoutant et desirant comprendre, elle fixa sur Paul un regard interrogateur. Il sourit et continua:

— Je lui dirai que depuis longtemps j'ai choisi ma femme, que je ne puis aimer qu'elle et que je n'ai qu'une ambition: la serrer avec ma mère sur mon cœur.

Et joignant le geste aux paroles, il entoura de ses bras M^{me} Renaud et Felicie; celle-ci heureuse, mais combattue, se rejeta en arrière, et, incapable de maîtriser son émotion, renversa sa tête pâlie sur le dos de son siège. Paul sentit sa taille se raidir et la crut évanouie.

— Felicie! Felicie! soupira-t-il.

Elle fixa les yeux sur lui en s'efforçant de se remettre.

— Paul, dit-elle, il ne faut pas répondre à votre patron avant d'avoir réfléchi.

— Réfléchir quand on aime! fit impétueusement le jeune homme; est-ce qu'un sentiment se raisonne?

— Vous vous devez à votre mère, reprit gravement Felicie. M^{me} Renaud voulut l'interrompre.

— Oh! je sais ce que vous allez m'objecter, continua la jeune fille; vous m'aimez comme votre enfant... Je vous crois, car je vous chéris comme ma mère, et cette affection m'impose le devoir de songer à vous quand vous vous oubliez pour moi. Au moins ne bruyez rien; la réponse de Paul demanda à être réfléchie pour ne pas blesser son bienfaiteur. Celui-ci comprendra très-bien qu'on attende quelques jours avant de lui répondre.

— Arrangez comme vous l'entendrez les termes de cette réponse avec ma mère; pourvu qu'il rendent fidèlement ma pensée, je ne m'y oppose pas, dit le jeune homme. En attendant, je dînerais volontiers; la joie d'avoir pris une bonne résolution m'a ouvert l'appétit.

Paul fit, en effet, honneur au dîner, et fut excessivement gai durant toute la soirée. Felicie, au contraire, mangea peu et ne parla guère. M^{me} Renaud démêla de la contrainte dans sa conduite, et le lendemain, dès que son fils fut sorti, elle chercha à l'interroger:

— Ma chère enfant, lui dit-elle, vous avez trouvé hier

comme en Italie. Le général ajoute que l'Empereur a été trompé par ses agents. Connaissant la vérité il n'aurait pas fait violence aux Mexicains disposés à lui donner toutes les satisfactions et à payer les créances légitimement dues. L'orateur adjure le gouvernement espagnol de ne plus renvoyer de troupes au Mexique.

Le général Concha, voulant parler librement sur la question du Mexique a résolu d'abandonner son poste d'ambassadeur à Paris. Il remettra sa démission quand elle ne pourra plus être considérée comme un acte d'hostilité vis-à-vis du ministère.

Séance du 12 décembre. — Le marquis de Miraflores réfute le discours du général Prim. Il déplore que ce dernier ne soit pas allé avec les Français à Mexico et déclare qu'il ne devait pas rédiger la convention de Soledad. Dans l'opinion de l'orateur, le traité de Londres est compris. Le général Prim et le plénipotentiaire anglais, M. Wylke, avaient proposé un nouveau traité. Juarez ne l'a pas signé. Le marquis de Miraflores demande que le Mexique remplisse ses obligations, sinon que l'Espagne l'y oblige par la force.

Le ministre des affaires étrangères, M. Calderon-Collantes, regrette que l'esprit de parti ait dénaturé la question du Mexique et qu'on ait cherché, à son occasion, de refroidir les rapports de l'Espagne avec les Cours étrangères. Le ministre repousse certaines appréhensions du général Prim, qui ne devait pas inculper les plénipotentiaires français de la rupture des conférences. Il reconnaît que le traité de Londres était d'accord sur deux points. On devait présenter ses réclamations, on ne devait pas négocier avec Juarez.

Le ministre continuera son discours dans la séance de demain.

Séance du 13 décembre. — Le ministre des affaires étrangères continue son discours sur la question du Mexique. Il déclare que la pensée dominante du traité de Londres était celle-ci : 1° Demander des satisfactions ; 2° Mettre un terme à la triste situation du Mexique sans s'immiscer dans ses affaires intérieures. M. Calderon lit une note de lord Russell qui approuve ce plan. Il rappelle que les mêmes idées ont été exprimées dans les discours d'ouverture des sessions législatives de France, d'Angleterre et d'Espagne. L'Espagne devait être généreuse pour son ancienne colonie. Les réclamations exagérées de la France furent la première cause des dissentiments. La Note collective adressée à Juarez par les plénipotentiaires alliés, avait pour but de détruire le mauvais effet de ces réclamations. Cette Note n'était pas conforme aux instructions envoyées de Madrid. Elle fut désapprouvée par les trois puissances. Une rupture n'était cependant pas encore à craindre. Un deuxième motif de dissentiment se trouva dans l'arrivée de Miramon à la Vera-Cruz et dans la conduite du plénipotentiaire anglais, M. Wyke, qui l'empêcha de débarquer. Le général Prim demanda que Miramon pût débarquer, mais sa demande fut refusée. Juarez ayant offert de remplir ses engagements, la question changea de face. L'ouverture des hostilités était impossible. Le ministre approuve une

partie des clauses de Soledad et désapprouve l'autre. L'ambassadeur de France à Madrid écrivit que le gouvernement espagnol désapprouvait la convention de Soledad, tandis que la dépêche du cabinet de Madrid avait simplement pour objet d'informer le gouvernement français des idées de l'Espagne à cet égard. L'ordre fut expédié au général Prim d'attendre les conférences d'Orizaba et, si elles ne donnaient pas un résultat satisfaisant, de marcher avec les Français sur Mexico.

M. Collantes repousse l'épithète d'indigne par laquelle M. Billault a qualifié la convention de Soledad. Cette convention était un acte de générosité vis-à-vis d'un adversaire faible. Jamais le cabinet de Madrid ne l'eût approuvée s'il avait pu la considérer comme un acte indigne de l'Espagne. (Sensation). — Havas.

Nous reproduisons, d'après l'Italie, le discours-programme prononcé par M. Farini, à la séance du 11 du parlement italien :

« Messieurs, puisque nous tenons de la confiance du roi l'importante charge de l'administration de l'Etat, il est de notre devoir de déclarer, avant tout, que nous chercherons, dans l'appui du parlement, cette autorité qui est indispensable pour établir la bonne organisation à l'intérieur, et représenter à l'extérieur l'honneur et les intérêts de l'Italie.

« La nation comprend que le temps est venu d'assurer les conquêtes et les bienfaits de l'unité, et de donner une impulsion efficace à l'organisation intérieure.

« Nous nous proposons de répondre à cette attente des populations en étudiant scrupuleusement leurs besoins et leurs intérêts, en accomplissant les réformes administratives indiquées par l'expérience sur la base d'une large décentralisation, et en donnant enfin une intelligente direction aux développements des libertés constitutionnelles dans toutes les parties de l'organisation de l'Etat.

« Mais ce développement de liberté a l'ordre public pour première et nécessaire condition. Si l'ordre public n'était pas fermement maintenu, l'Italie sentirait diminuer sa confiance en son propre triomphe, et trouverait, comme un obstacle sur sa voie, les insurmontables oppositions des gouvernements et des peuples de l'Europe.

« Les Italiens ont montré combien, fermes et assurés dans les principes de l'unité et du droit national, ils oublient peu la foi de leur profond dévouement à la monarchie et à la loi.

« Au spectacle de bon sens civil qu'a donné l'Italie, s'unit le sentiment de la reconnaissance nationale envers l'armée, symbole et gage de nos destinées, de l'armée qui, après avoir héroïquement combattu dans les batailles de l'indépendance, donna, dans une épreuve douloureuse, en rétablissant l'autorité des lois violées, le plus noble exemple d'abnégation et de discipline.

« En arrivant au pouvoir, messieurs, est-il besoin de le déclarer, nous apportons à la foi qui vit dans l'âme de tout Italien, les principes de droit public, qui ont constitué la nation, et les vœux que le parlement a solennellement exprimés.

Inébranlables dans notre conviction que l'unité italienne s'accomplira, nous croyons répondre à un sentiment général de dignité en nous abstenant de promesses que ne suivraient pas de prompts effets, et nous trouvons dans cette même croyance le droit de déclarer à l'Italie qu'elle doit attendre cet accomplissement de la marche des événements et des occasions préparées et attendues, sans illusion comme sans méfiance.

« L'œuvre de notre résurrection a commencé et a progressé, grâce à l'adhésion spontanée des esprits, grâce au concours de toutes les volontés, et elle s'est présentée à l'Europe comme un gage de tranquillité et de progrès donné aux nations civilisées. Nous continuerons à suivre cette voie, en tenant compte des conditions générales de l'Europe, et en nous montrant jaloux de conserver à l'Italie, avec ses alliances, sa pleine indépendance.

« Grande entreprise que la Providence a visiblement confiée à notre génération, en faisant naître les occasions propices, en lui accordant les vertus nécessaires, en lui donnant, par-dessus tout, ce roi vaillant et loyal, en la sagesse duquel se retrempe la foi de la nation, et dont le nom, enseigne de la nouvelle concorde italienne, réunit les destinées indissolubles de l'Italie et de la dynastie. (Longs applaudissements.) »

Les nouvelles de l'Italie méridionale sont très-mauvaises. On parle beaucoup d'un rapport piémontais arrivé récemment de Naples, et dans lequel se trouve cette phrase : *Les populations napolitaines nous sont toutes hostiles, et nous ne possédons dans le Midi que le sol occupé matériellement par nos troupes.*

Les campagnes sont ruinées, l'industrie est morte, le commerce est anéanti, les ouvriers sont sans travail.

Une des grandes préoccupations du nouveau cabinet, est la question d'argent. Le ministre des finances prétend que cinq cent millions ne suffiront pas ; et il va proposer, dit-on, de porter à six cent millions le chiffre du nouvel emprunt en ce moment à l'étude. (La France.)

Les correspondances d'Athènes, en date du 5, disent que les clubs ont demandé le suffrage universel et que le gouvernement a cédé devant une manifestation appuyée sur des baïonnettes. Une dépêche du général Kalergis, qu'on venait de recevoir, avait annoncé le refus de l'Angleterre relativement à la candidature du prince Alfred. Cette dépêche avait d'abord jeté la consternation, mais le ministre anglais, M. Scarlett, avait publiquement déclaré qu'il ne croyait pas à l'exactitude de cette dépêche parce qu'elle ne s'accordait pas avec ses instructions. M. Scarlett continuait à promettre l'annexion des îles Ioniennes à la Grèce.

Les correspondances ajoutent que les élections présenteront un vrai chaos. Les chefs du parti avancé portent leurs candidats à Athènes. Les soldats admis au vote sont plus nombreux dans cette capitale que le reste des électeurs. Les promotions dans l'armée ont commencé. On assure que Grivas s'affranchit de tous rapports avec le

que Paul allait bien vite. Il était si heureux de mon approbation qu'il vous a imposé ses sentiments sans presque vous consulter. Peut-être ne vous attendiez-vous pas à le considérer sitôt comme votre futur mari. Je m'étais chargée de vous présenter cette idée avec ménagement en vous laissant toute liberté de rester sa sœur si vous le désiriez ; mais l'émotion du moment a entraîné mon fils. Cependant, cela ne doit pas gêner votre décision. Nous voilà en tête-à-tête, ma chère Félicienne, vous pouvez répondre librement, quoique vous disiez, je prendrai tout sur moi.

— Ah ! vous êtes bien ma mère ! s'écria la jeune fille touchée de tant de délicatesse. Son cœur, gonflé depuis la veille, se fondit en larmes.

— C'est bien ! c'est bien ! fit l'excellente veuve en cherchant à la calmer ; je dirai à Paul qu'il doit obéir à son bienfaiteur.

Félicienne leva sur M^{me} Renaud un regard plein d'angoisse ; elle fut tentée de détruire son erreur en exprimant tous les sentiments qui l'étouffaient, et, sentant qu'elle ne pourrait réussir longtemps à les comprimer, elle répondit :

— Permettez-moi d'aller rendre mon ouvrage. J'ai de longues courses à faire ; je rentrerai peut-être tard. Ne dites rien à Paul avant mon retour.

— Mais vous rentrerez sans doute plus tôt que lui ? dit M^{me} Renaud, qui voyait toujours partir la jeune fille

avec peine.

— Je l'espère.

Félicienne se hâta de mettre un châle et un chapeau, et, s'emparant d'un léger carton, elle disparut.

IV.

Le soir, Paul fut de retour avant Félicienne. Dès les premiers mots, il dit à sa mère :

— Mon patron m'a demandé si je vous avais parlé de sa proposition. J'ai dû lui répondre que vous l'aviez accueillie avec beaucoup de reconnaissance et que vous iriez dans peu de jours le voir pour le remercier. Cela, je l'avoue, frisait le mensonge et m'a coûté à dire ; mais il n'y avait pas d'autre moyen pour gagner du temps. J'ai voulu ne pas mécontenter Félicienne. J'aurais préféré répondre en toute franchise. J'ai affaire à un homme bien disposé en ma faveur ; peut-être m'eût-il excusé.

— Tu as bien fait de parler ainsi, dit M^{me} Renaud, car, au lieu de refuser ses offres, il se peut que nous les acceptions.

— Y songez-vous, ma mère ? J'aime Félicienne, et vous croyez... Mais, non, je me trompe ; j'ai mal entendu ; vous ne pouvez pas avoir consenti si généreusement à mon bonheur pour m'engager ensuite à y renoncer.

— Mais si le bonheur de notre chère Félicienne, mon fils, ne s'accordait pas avec le tien ?

— Comment ! Félicienne ne serait point heureuse avec moi, quand je l'aime, quand nous l'aimons ?

— Félicienne est assurément très-heureuse avec nous ; elle l'aime comme un frère, je n'en doute pas ; mais de cette affection fraternelle à l'amour que tu lui demandes, il y a peut-être bien loin.

Paul, interdit, regarda sa mère avec une sorte d'égaré ; il lui sembla que tout devenait obscur autour de lui ; des idées confuses et douloureuses succédèrent aux riantes pensées qui tout à l'heure lui étaient un enchantement.

— Vous dites que Félicienne ?... balbutia-t-il.

— Tu as déclaré tes intentions à Félicienne sans sonder son cœur, tu as été imprudent pour le moins. La position de cette enfant devient très-embarrassante, si elle ne t'aime pas comme tu l'entends. Hier matin encore, elle pouvait, joyeuse, se reposer sur le cœur d'un frère et d'une mère ; aujourd'hui, elle doit craindre de blesser l'un et l'autre si, dans son innocence, dans sa naïveté, elle n'a point songé que, de ta part du moins, l'amitié pouvait se transformer en amour.

— Félicienne ne m'aimerait pas ? s'écria Paul. C'est impossible ! vous l'a-t-elle dit, ma mère ?... Oui, elle vous l'a dit... je le vois à votre silence. Oh ! ce malheur, ce malheur ! je l'aurais défié ! Il me semblait si naturel qu'elle m'aimât comme je l'aime !

Il se laissa tomber sur un siège courbé sous la dou-

gouvernement et qu'il gouverne l'Acarnanie à sa guise.

Les lettres de Constantinople du 4, portent que les Grecs de Péra voulaient promener dans les rues le portrait du prince Alfred et l'acclamer devant l'ambassade anglaise, mais que les autorités ottomanes ont empêché cette démonstration.

Athènes, 15 décembre. — Les ministres de France, d'Angleterre et de Russie ont communiqué au gouvernement provisoire la résolution des trois puissances de maintenir le protocole de 1830. Le prince Alfred et le duc de Leuchtenberg sont donc exclus du trône de Grèce.

M. Elliot est arrivé de Constantinople avec une mission spéciale. L'Angleterre recommande aux Grecs le roi Ferdinand de Portugal et cède les îles Ioniennes. — Havas.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* du 15 décembre, contient une réponse à la France, du 7, dont voici le sens :

« Nous répétons que la Russie s'est placée la première sur le terrain des traités et du protocole de 1830. Elle n'a mis en avant aucun candidat russe; elle n'a pas même fait la moindre insinuation à cet égard. Lorsque l'instinct public indiquait certains noms, la Russie déclarait positivement qu'elle ne proposait aucun candidat. La Russie se préoccupe de l'Orient à cause de ses intérêts et de ses sympathies. Elle y veut la paix basée sur la conciliation des intérêts avec les passions, et elle recommande comme moyen d'équilibre l'accord des influences européennes. » — Havas.

FAITS DIVERS.

On écrit de Bruxelles que depuis quelques jours le roi Léopold est de nouveau souffrant. Ce prince a toujours l'intention de ce rendre, vers le mois de janvier, dans le midi de l'Europe pour cause de santé.

— On lit dans le *Progrès*, de Lyon :

« Hier, on a rendu les derniers devoirs à l'un de ces enfants du peuple qui portent avec noblesse le titre de sauveteurs.

« Il appartenait à cette race d'hommes courageux qui se jettent tout habillés dans nos fleuves, dès qu'ils aperçoivent un de leurs semblables en péril. Bien des fois il avait exposé sa vie sur les champs de bataille, d'abord, puis dans ces occasions moins retentissantes, où l'on se dévoue pour se dévouer, sans orgueil et sans ambition, uniquement pour sauver un être humain qu'on aime comme un frère sans l'avoir jamais connu.

« Sur nos anciens ports il avait sa légende, comme nos robustes marins qui desservaient naguère les flottilles de bateaux, dont Lyon était le centre de ralliement; on y racontait ses prouesses, et ses camarades l'admiraient sans lui porter envie, chacun d'eux se sentant capable de l'égal. Huchard était son nom; Lyon sa patrie.

« Ses funérailles ont été d'une modestie somptueuse; un cortège interminable suivait le cercueil

leur; mais honteux de ce moment de faiblesse, il se redressa.

— Que vous a-t-elle dit, ma mère? demanda-t-il; car elle a dû vous dire quelque chose?...

— Je crois qu'elle veut s'expliquer devant toi, répondit M^{me} Renaud, ou plutôt je crois qu'elle manque de courage pour s'expliquer.

— Ce courage, dit-il, je le lui donnerai... je ne veux pas qu'elle me craigne maintenant. Si quelqu'un doit souffrir ici, ce n'est pas elle.

Des pas légers se firent entendre sur l'escalier; mieux serait de dire que Paul les devina.

— C'est elle! ma mère, s'écria-t-il; je vais lui parler. Je vais tout savoir... Ah! il était temps, mon cœur se brisait.

On frappa à la porte.

— Calme-toi, dit M^{me} Renaud à son fils, tu n'es pas en état de t'expliquer pour le moment avec elle. Laisse-moi ce soin, cela vaudra mieux.

En parlant ainsi, elle allait ouvrir.

— Mais ne comprenez-vous pas, lui dit Paul, que c'est la vie ou la mort que j'attends d'elle et qu'il faut que je connaisse mon sort!

(La suite au prochain numéro.)

entouré de la société des anciens militaires et de celle des sauveteurs médaillés. En route, un second convoi vint, pendant le trajet de l'église au cimetière, se joindre au premier, c'était celui du fils d'Huchard. Par une fatale coïncidence, la mort les avait frappés à six heures d'intervalle seulement. Le fils était à peine arrivé à la moitié de la carrière que son père avait parcourue et qui approchait du terme de 80 ans. Il avait pourtant obtenu déjà une série de récompenses honorifiques, et la maladie qui l'a emporté, il l'avait contractée en se jetant du haut d'un de nos ponts dans l'eau glacée pour sauver un naufragé. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Un décret impérial vient de nommer l'honorable M. Louvet, maire de Saumur et député au Corps législatif, membre de la commission chargée de l'examen des comptes rendus par les ministres pour l'année 1862.

Par décret impérial M. Frogier, juge de paix à Chinon, a été nommé juge de paix à Saumur, canton Sud, en remplacement de M. Arrault.

M. Arrault, juge de paix à Saumur, canton Sud, a été nommé juge de paix à Chinon, en remplacement de M. Frogier.

TAXE DU PAIN du 16 Décembre.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes 17 c. 50 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes 15 c. » m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes 12 c. 50 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Morning-Post* : L'Angleterre est décidée à céder les îles Ioniennes à la Grèce, pourvu que les puissances signataires du traité de 1815 y consentent. La mission de lord Elliot se rattache à cette question.

Southampton, 14 décembre. — L'*Altrato*, venant des Indes occidentales, annonce que, tandis que le corsaire confédéré *Alabama* se trouvait à la Martinique, le navire fédéral *San Jacinto* était arrivé et se disposait à l'aborder, quand il reçut du gouverneur l'ordre de s'éloigner. Le *San Jacinto* se mit alors en observation en dehors du port, mais l'*Alabama* s'échappa pendant la nuit.

Turin, 14 décembre. — Le bruit, d'après lequel M. de Sartiges aurait exprimé à Turin quelques appréhensions sur les tendances anglaises du nouveau ministère, est dénué de tout fondement. — Havas.

VARIÉTÉS.

LA TERRE AVANT LE DÉLUGE,

par M. Louis FIGUIER.

Un fort vol. grand in-8°, édition de luxe, contenant 25 vues idéales des paysages de l'ancien monde, 310 gravures intercalées dans le texte, et 7 cartes géologiques colorisées. Chez L. Hachette, à Paris. Prix, broché, 10 fr.

M. Louis Figuié, qui s'est acquis une si juste renommée comme savant et comme vulgarisateur de la science, s'est imposé la tâche de publier, à chaque nouvel an, un ouvrage de science populaire, destiné à servir de livres d'étrennes pour la jeunesse.

Il a fait paraître successivement les *Grandes inventions scientifiques et industrielles dans les temps anciens et modernes* (1), et le *Savant du foyer* (2), ouvrage instructif et familier, qui fait asseoir la science au foyer domestique, pour nous fournir l'explication des différents actes de la vie usuelle. Le nouveau volume qu'il vient de publier a pour titre : *La Terre avant le déluge*.

Cette nouvelle œuvre de M. Louis Figuié présente les mêmes qualités qui caractérisent ses publications antérieures : élégance de style et clarté d'exposition. Mais c'est surtout dans cette nouvelle production que l'on

(1) Un vol. grand in-8° illustré. Paris, chez Hachette. Prix, broché, 10 fr.

(2) Un vol. grand in-8° illustré. Paris, chez Hachette. Prix, broché, 10 fr.

peut apprécier avec quel art singulier l'auteur sait populariser la science, et la revêtir d'une forme attrayante, qui permet à la jeunesse d'y trouver à la fois des sujets de récréation et d'étude.

La Terre avant le déluge n'est, en effet, qu'un ouvrage de géologie très-habilement déguisé, une exposition amusante et savante, descriptive et panoramique, des diverses phases par lesquelles notre planète a passé avant la création et l'apparition de l'homme.

La géologie est une science très-peu répandue en France, bien que tout le monde en comprenne l'utilité. Quoi de plus important, en effet, que de connaître la structure de notre globe, le mode d'arrangement de ses couches profondes et les reliefs apparents de sa surface? Dans l'agriculture, l'industrie, les voyages, ces notions sont à chaque instant nécessaires. D'un autre côté, rien n'est plus intéressant que l'étude des animaux antédiluviens, de leurs formes étranges, et de leurs mœurs, que nous révèle, sans trop d'incertitude, leur organisation anatomique. Aucun sujet ne frappe plus vivement notre esprit et n'ouvre à la pensée des horizons plus étendus, que l'idée de l'existence, antérieure à la nôtre, d'un grand nombre d'animaux et de plantes dont les espèces sont aujourd'hui disparues, et qui, par leurs étonnantes dimensions, par l'étrangeté de leurs formes, font un complet contraste avec la création actuelle. Ces diverses races d'animaux se sont succédées sur la terre en se perfectionnant sans cesse dans leur organisation, et si l'étude de chaque animal en particulier excite notre curiosité, le spectacle de la succession de ces êtres selon une échelle ascendante de la perfection, est fait pour inspirer à l'homme les plus sérieuses réflexions sur son rôle dans la nature, sur sa destinée présente et future.

Personne n'ignore que Cuvier a reconstitué de toutes pièces les animaux de l'ancien monde; mais la science du public ne va pas plus loin que cette donnée générale. L'ouvrage de M. Figuié satisfait amplement la curiosité du lecteur sur ce point ignoré des sciences naturelles. Les animaux antédiluviens, leur organisation, leurs formes, nous sont restitués avec les grands détails et sous les plus saisissantes couleurs, par l'habile historien de ces temps reculés.

Dans son désir d'être à la fois clair et intéressant, M. Figuié a suivi l'ordre qui convient le mieux pour atteindre ce but : l'ordre historique. Il prend la terre à son état d'origine, alors qu'elle formait une masse incandescente et gazeuse, comme le soleil de nos jours. Il la montre ensuite se modelant en formes régulières, et se refroidissant assez pour donner accès à la vie organique. Plus tard sa surface se couvre d'arbustes et de forêts, les continents et les mers prennent peu à peu leurs limites définitives, les fleuves et les rivières coulent entre des rives tranquilles, enfin la terre revêt son aspect actuel de magnificence et de tranquillité.

Revenant avec sagacité à une ancienne classification géologique, M. Figuié divise l'histoire de la terre en cinq époques principales : l'époque primitive, l'époque de transition, l'époque secondaire, l'époque tertiaire et l'époque quaternaire, ou moderne; ces époques se subdivisent elles-mêmes en périodes. L'auteur nous fait successivement connaître les créations vivantes qui ont peuplé la terre à chacune de ces périodes, il décrit les plantes et les animaux propres à ces grandes phases de l'histoire de notre globe; il donne une idée des terrains déposés à chaque période par les eaux ou lancés par les éruptions; enfin il décrit sommairement les divers étages de chaque terrain.

Un style clair et précis, un cadre régulier et méthodique, sont certainement d'excellents moyens d'atteindre à la clarté. Mais le dessin et la gravure sont de bien puissants auxiliaires de l'exposition scientifique; l'esprit n'oublie point ce que les yeux ont bien vu, M. Figuié n'a eu garde de négliger ce puissant élément d'intérêt; c'est même par ce côté de son livre que l'on est charmé tout d'abord. En voyant passer successivement sous ses yeux les vingt-cinq paysages représentant des *vues idéales de l'ancien monde*, le lecteur se fait une idée exacte de l'aspect qu'a dû présenter notre globe aux diverses époques de son évolution. Sa curiosité est vivement excitée à la vue de ces monstres aux formes extraordinaires, le ptérodactyle, la mégatherium, le dinotherium, l'ignanodon, le plésiosaure, l'ichthyosaure, le mastodonte, etc., qui vivaient au milieu d'une nature et d'une végétation tout aussi étranges que ces gigantesques animaux, aujourd'hui effacés de la création.

Outre ces vingt-cinq planches qui nous montrent l'aspect du monde primitif, trois cent dix figures de plantes et d'animaux fossiles, des coupes faites dans les terrains ou les cavernes, des vues de pics et de volcans en activité, de roches basaltiques ou d'autres curiosités géologiques, est le sujet de gravures d'un véritable mérite artistique.

Un ouvrage de géologie ne saurait se passer de cartes; elles ne font pas défaut dans *La Terre avant le déluge*. Ce sont d'abord les *cartes géologiques de la France et de l'Europe*, dressées d'après les travaux les plus récents. Mais outre ces deux cartes, qui seront d'une grande utilité pour le naturaliste, M. Figuié a eu l'idée, ingénieuse et originale, de représenter, dans une série de quatre cartes, la formation successive de cette partie du monde qui devait plus tard constituer la France.

On voit d'abord qu'à l'époque de transition, c'est-à-dire lorsque apparurent les premières plantes et les premiers animaux, la mer couvrait tout l'emplacement actuel de la France, à l'exception d'une partie de la Bretagne et du plateau de l'Auvergne, qui formaient deux îles sur le vaste Océan primordial. Bientôt apparaissent les terrains des Alpes et des Pyrénées. Mais peu à peu les terrains déposés par les mers augmentent d'étendue; on voit se déposer les terrains permien, houiller et tri-

sique; et une seconde carte nous montre les terrains houillers de l'Aveyron et du Lyonnais, tandis que les Pyrénées s'élèvent et que les Vosges semblent sortir du sein des eaux. Les terrains jurassiques se déposent ensuite; ils forment le Jura, et unissent en une seule île la Bretagne, l'Auvergne, les Alpes et les Vosges. A cette époque, les parties centrales de la France étaient encore occupées par la mer. Les terrains crétacés viennent combler ces golfes, et donner à la France future l'aspect que présente la troisième carte. Les emplacements de Paris, Bordeaux, Lyon et des villes les plus importantes de la France actuelle, étaient pourtant encore ensevelis sous les eaux, et il faudra les dépôts de l'époque tertiaire, pour faire apparaître ces derniers terrains et former notre France.

Voilà, certes, bien des éléments divers rassemblés pour exciter l'intérêt du lecteur. Ce traité populaire de géologie, le premier qui ait encore été publié jusqu'à ce jour en France, réunit, on le voit, toutes les conditions que l'on peut demander à un ouvrage scientifique destiné à la jeunesse et aux gens du monde.

Il nous reste à ajouter, pour aller au devant de certains scrupules, fort légitimes, que M. Figuière a su rester religieux tout en exposant les principes d'une science à laquelle on a trop souvent demandé des arguments contre les vérités et les dogmes de la religion. Loin de mettre la géologie en opposition avec la révélation chrétienne, M. Figuière prouve que l'étude de cette science est éminemment propre à mettre en évidence l'éternité et l'université divines. De récentes découvertes permettent, en effet, d'établir un parfait accord entre les données de la géologie et les récits de la Bible. Longtemps on avait cru pouvoir battre en brèche le récit de Moïse concernant le déluge de Noé, en alléguant que l'homme n'est apparu sur la terre qu'après le grand ébranlement géologique qui fit surgir le mont Ararat et produisit l'inondation des contrées situées au pied de la longue chaîne du Caucase. Mais on ne peut plus mettre en doute aujourd'hui que l'homme n'existât à cette époque, et le récit de l'historien sacré est ainsi justifié avec éclat par les travaux des géologues modernes.

C'est donc avec la plus entière confiance, et avec la certitude de former à la fois le cœur et l'esprit, de fortifier la raison et la foi, que les pères de famille, les chefs d'institution, les directeurs de maisons religieuses, pourront mettre entre les mains de la jeunesse le curieux et intéressant ouvrage de M. Louis Figuière. Pour l'époque, qui s'approche, des étrennes du nouvel an, aucun livre plus intéressant ni plus utile ne saurait être offert aux jeunes gens, comme aux gens du monde désireux de s'instruire.

Français, latin, grec; préparation au baccalauréat.

Leçons particulières et en ville.

M. RIGAL, professeur, à la pension de Nantilly. (599)

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, enrhumements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. — (Médaille d'or en 1845.) La PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Tailbout. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'étranger. (565)

BOURSE DU 13 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 70 35.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 80

BOURSE DU 15 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 70 70.

4 1/2 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 97 95

Marché de Saumur du 13 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	19 46	Huile de lin	62 —
2 ^e qualité, de 74 k.	18 70	Paille hors barrière	28 66
Seigle	14 —	Foin	62 70
Orge	14 75	Luzeine (les 750 k.)	38 30
Avoine (entrée)	8 88	Graine de trèfle	52 —
Fèves	12 —	— de luzerne	—
Pois blancs	20 —	— de colza	—
— rouges	16 —	— de lin	30 —
Cire jaune (30 kil)	460 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin.	63 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	33 —	— cassées (30 k)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1862	1 ^{re} qualité	» à »
Id.	2 ^e id.	» à »
Ordin., environs de Saumur, 1862	1 ^{re} id.	110 à »
Id.	2 ^e id.	100 à »
Saint-Léger et environs 1862	1 ^{re} id.	100 à »
Id.	2 ^e id.	90 à »
Le Puy N.-Dame et environs, 1862	1 ^{re} id.	90 à »
Id.	2 ^e id.	80 à »
La Vienne, 1862		» à »

ROUGES (3).

Seuzay et environs 1861		120 à 123
Champigny, 1861	1 ^{re} qualité	230 à »
Id.	2 ^e id.	125 à 140
Varrain, 1862		110 à 120
Bourgueil, 1862	1 ^{re} qualité	153 à 140
Id.	2 ^e id.	120 à 130
Restigny 1862		100 à 110
Chinon, 1862	1 ^{re} id.	115 à »
Id.	2 ^e id.	95 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1852, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BONNEFOND.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean-Simon Bonnefond, marchand de bois, demeurant à Varennes-sous-Montsoreau, sont invités à se trouver, le jeudi 18 décembre courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (628)

A VENDRE

TERRAIN PROPRE A BATIR

Avec Boires,

Touchant le manchon de la Croix-Verte.

S'adresser n° 31, rue Royale.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE,

Actuellement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

On louera avec la maison : DEUX CAVES, à tenir 200 pièces de vin, et TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A LOUER

MAISON,

Rue Saint-Nicolas, n° 1^{er}.

S'adresser à M^{me} Poisson.

A LOUER

Présentement ou pour la St-Jean prochaine,

Portion de maison nouvellement construite, à l'angle des rues du Paradis et du Marché-Noir, comprenant rez-de-chaussée, 1^{er} ou 2^e étage, cave et grenier.

S'adresser à M. Normandine, ancien serrurier. (581)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

L'AUBERGE

DU

CHAPEAU - ROUGE

Sise au bourg de Villebernier.

Pour traiter, s'adresser à M. CONSTANT-CHOLLET, qui l'exploite. (619)

ETRENNES.

BAZAR SAUMUROIS,

Rue d'Orléans, 21.

M. AVRILLON, devant quitter Saumur prochainement, prévient le public qu'il a un assortiment très-varié de jouets d'enfants, qu'il désire écouler promptement et qu'il vendra avec une réduction de prix considérable.

On trouvera également chez lui, à des conditions exceptionnelles : cravates, cache-nez, parfumerie, ganterie, porte-monnaie, etc., etc.

ON DEMANDE une tenue de livres, pouvant occuper trois heures par jour.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une DAME ou DEMOISELLE connaissant le commerce de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS IMPORTANT

VINAIGRE E. COUDRAY A LA VIOLETTE

Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le titre de Vinaigre à la Violette et refuser comme entaché de faux tout flacon non revêtu de ma Signature et de ma Marque de Fabrique.



A VENDRE UNE JUMENT

âgée de 6 ans, taille 1 m. 60 c.

S'adresser à M. DE SAINTMÈME, rue des Payens, 18. (626)

A LOUER UNE MAISON

Rue Bodin.

S'adresser à M^{me} Aubelle, au Pont-Fouchard. (602)

FOYERS POUR CHEMINÉES, POÊLES ET CALORIFÈRES.

La plus mauvaise cheminée cesse immédiatement de fumer par la pose de l'appareil MOUSSERON. (Garantie sur facture.)

Seul dépôt à Saumur, chez GOUBY aîné, poëlier, place Saint-Pierre.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moëlle; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes parties étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le